



## Travaux effectués par propriétaire

-----  
Par Loc999

Bonjour,

Ma locataire m'a informé d'un besoin de réparation d'une fuite à l'arrière d'un WC en m'envoyant 2 photos.

Je lui ai proposé de venir constater le problème et une réparation faite par le bailleur (mon conjoint). Cependant elle refuse que nous accédions à l'appartement si nous ne sommes pas accompagné d'un plombier professionnel.

Pouvez-vous me confirmer que le bailleur a le droit de faire des travaux (petites réparations dans ce cas) lui-même?

Je vous remercie de votre réponse.

-----  
Par janus2

Bonjour,  
Rien ne s'y oppose...

-----  
Par AGeorges

Bonjour,

S'agissant d'une petite réparation, rien ne s'oppose à ce qu'elle soit à la charge de la locataire.